

Introduction

À la fin du XX^e siècle, après avoir pris acte de la présence en France d'une population musulmane dont les convictions et la pratique religieuse perduraient au fil des années d'installation, chercheurs et acteurs du monde social et politique appelaient de leurs vœux l'éclosion d'un islam de France, ancré dans la vie du pays et perçu comme occupant une place légitime dans la société française et son paysage institutionnel. Où en est-on par rapport à cet objectif qui pouvait apparaître aussi logique que souhaitable dans un pays qui accorde sa citoyenneté aux enfants d'immigrés nés sur son sol, quelle que soit leur culture ou leur confession ?

Cet ouvrage a pour ambition d'apporter des éclairages sur la situation actuelle de l'Islam en France, son évolution au cours des dernières années et les débats qui se poursuivent sur sa présence et les relations tissées avec les différentes composantes de la société française, elle-même agitée par des débats quant à son devenir. Pour cela, nous proposons une brève synthèse des principaux savoirs acquis depuis le début des années 2000, sans éluder les incertitudes ni les questions qui se posent avec encore plus de force depuis les années 2010, induites par des phénomènes propres à l'islam et au monde musulman ou par certains processus à l'œuvre dans la société française.

Des interrogations persistantes

Ces années ont été marquées par des tensions accrues dans un monde musulman en proie à de multiples troubles et par une dégradation des rapports avec certains pays occidentaux. Dans notre univers globalisé, il était inévitable que ces tensions se répercutent sur les populations musulmanes implantées en France et compliquent leurs relations avec la société française et ses institutions.

Après des siècles de relations conflictuelles ou harmonieuses avec le monde islamique, des décennies de présence dans l'hexagone d'une population musulmane composée autant de citoyens français que d'étrangers et après plus de vingt ans d'effort d'organisation et d'investissement du pouvoir politique, a-t-on vraiment avancé vers l'avènement d'un Islam de France? C'est-à-dire un Islam tout aussi inscrit dans la continuité de l'histoire du pays que les autres religions et idéologies qui ont façonné son identité.

Des avancées ont incontestablement été réalisées nécessitant beaucoup d'énergie et de volontarisme de la part des divers acteurs engagés dans la construction d'un islam de France. Mais les mauvaises surprises de l'histoire ont aussi contribué à remettre en cause ces progrès. Les attentats sanglants perpétrés en 2015 et 2016 par des terroristes affiliés à des groupes prônant une vision politique et totalitaire de l'islam ont créé un malaise profond dans tout le pays, malaise ressenti tout aussi fortement par la majorité des musulmans de France. Malgré la solidarité affichée par ces derniers et une réaction assez mesurée de la part de la classe

politique, des questionnements sur la compatibilité de l'islam avec les valeurs et les normes d'une société démocratique et républicaine ont ressurgi et alimenté aussi bien des débats sérieux que des diatribes et des fantasmes alarmistes sur les réseaux sociaux.

Ces questionnements se nourrissent des incertitudes à propos de la réalité de l'islam en France qui forme un paysage complexe et contrasté dont la lisibilité n'est pas accessible à tout le monde. Les connaissances produites par les spécialistes de l'islam et les efforts de vulgarisation entrepris par certains militants n'ont pas suffi à lever ces diverses incertitudes. Elles favorisent la diffusion de représentations inexactes au sujet de l'Islam en France et rendent difficile sa perception par l'ensemble de l'opinion publique comme pleinement et pacifiquement inscrit dans les réalités de la France d'aujourd'hui.

Qui sont les musulmans de France ?

Un comptage délicat

L'une des incertitudes quant à l'islam en France concerne le nombre de ses adeptes. Le fait d'être dans un pays laïc où personne n'est tenu de préciser son appartenance religieuse ne favorise pas la construction d'un appareil statistique précis pour que l'on puisse avancer des chiffres faisant l'unanimité. Toutefois, il existe des convergences entre les différents comptages produits par divers organismes spécialisés pour afficher certaines réalités chiffrées, même si une marge d'incertitude demeure. Il s'agit d'abord de préciser qui l'on veut compter.

On distinguera des musulmans « sociologiques », c'est-à-dire des immigrés ou des citoyens français originaires de pays majoritairement musulmans (sans se préoccuper de savoir s'ils se définissent ainsi), ou des musulmans qui s'affirment comme tels à partir de critères variables : conviction et pratique religieuse à divers degrés ou simplement par un attachement à la civilisation musulmane qui n'implique pas nécessairement une adhésion à toutes les obligations en matière de foi et de pratique. Le concept de musulman « sociologique » est en fait une

catégorie construite de l'extérieur. Selon Olivier Roy, il s'agit d'une catégorie « néo-ethnique » non associée à la religiosité mais à une identité « acquise par la naissance et l'origine ». Cette identité de groupe différencie les musulmans non pas des « chrétiens croyants » ou juifs ou autres hindous et bouddhistes croyants mais, des « Français de souche » et autres groupes ethniques¹, immigrés ou issus de l'immigration. L'avantage de cette catégorie est qu'elle permet d'englober un certain nombre de personnes qui auparavant était défini par une appartenance nationale qui perd de sa pertinence au fil des générations ou par un « méta-ethnonyme » comme le terme « arabe », très stigmatisant et marqué par la guerre d'Algérie, insatisfaisant du fait que beaucoup n'étaient ni de langue ni de culture arabe. Si l'on s'en tient à cette définition, il y aurait en France entre 5 et 6 millions de musulmans, chiffre régulièrement avancé par le ministère de l'Intérieur² en charge des cultes, et plus ou moins corroboré par diverses enquêtes réalisées au cours des années 2000. En 2004, Michèle Tribalat, démographe à l'Institut national d'études démographiques (INED), estimait, à partir des données fournies par le recensement général de la population de 1999 à 3,65 millions le nombre de personnes vivant en France susceptibles d'être musulmanes, d'après leur pays d'origine ou leur filiation sur trois générations³. En 2008, elle proposait une nouvelle estimation d'environ 4,5 millions à partir du recensement de 2005. Certains auteurs font observer

1 Olivier Roy, *L'Islam mondialisé*, Paris, Éditions du Seuil, 2004.

2 C'est déjà le chiffre donné en 2003 par Nicolas Sarkozy et redonné en 2010 par Brice Hortefeux tandis qu'en 2012, Claude Guéant parlait de 5 à 10 millions de personnes. Dans les trois cas, aucune source statistique n'était mentionnée.

3 Michèle Tribalat, « Le nombre de musulmans en France : qu'en sait-on ? », in Yves Charles Zarka (dir.), Sylvie Taussig (dir.) et Cynthia Fleury (dir.), *L'Islam en France*, Paris, PUF, coll. « Cités » (n° Hors-série), octobre 2008, 2^e éd. (1^{re} éd. 2004).

qu'il s'agit de « musulmans potentiels » incluant des gens qui ne se définissent pas eux-mêmes comme musulmans et qui peuvent appartenir à une autre religion ou être athées ou indifférents sur le plan religieux¹. En s'appuyant sur les mêmes données, le *Pew Research Center*, organisme de recherche indépendant basé à Washington et spécialisé dans les études démographiques et les sondages d'opinion, a publié en 2011 les résultats d'un recensement des musulmans dans le monde² où il dénombre 4,71 millions de musulmans en France, ce qui représente 7,5 % de la population totale, soit la plus forte proportion des pays de l'Union européenne après la Bulgarie.

Si, à partir de l'origine nationale sur trois générations, les évaluations des musulmans se rapprochent, il est plus délicat de trouver un consensus quant au nombre de musulmans « réels » qui se définissent comme tels, en mettant l'accent sur leurs pratiques rituelles, leur conviction en termes de foi ou simplement leur attachement identitaire à l'islam. Pour cela, il faut mener des investigations spécifiques en réalisant des sondages auprès d'une population représentative mais numériquement limitée, ce qui pose ensuite la question de l'extrapolation.

En 2010, une exploitation de l'enquête « Trajectoires et origines » menée en 2008 conjointement par l'INSEE et l'INED aboutissait à 2,1 millions de personnes âgées de 18 à 50 ans qui s'affirmaient musulmanes, sans préciser la réalité de leur pratique religieuse. Les extrapolations menées à partir de là peuvent différer sensiblement. Michèle Tribalat, en 2012, reprend cette enquête et

1 Justin Vaïsse et Jonathan Laurence, *Intégrer l'islam*, Paris, Odile Jacob, 2006.

2 « Table: Muslim Population by Country », sur *Pew Research Forum*, 27 janvier 2011.



Femme priant dans la nouvelle mosquée de Lyon, 1994,
Musée national de l'histoire de l'immigration, Palais de la Porte Dorée.
© Abbas / Magnum Photos

aboutit à une évaluation de 4 millions de musulmans se déclarant comme tels, soit 6,8 % de la population totale¹. Cette estimation paraît acceptable si on rapporte

1 Michèle Tribalat, « Islam et immigration face au déclin démographique européen : derrière les fantasmes, la vérité des chiffres », *Atlantico*, 17 octobre 2012.

ce nombre de musulmans se déclarant comme tels au nombre plus fiable de musulmans potentiels et quand on sait que dans la plupart des sondages réalisés, environ les trois quarts des musulmans interrogés disent accorder de l'importance à la religion. Selon une enquête réalisée en 2011 par l'IFOP pour le journal *La Croix* à partir d'un cumul d'enquêtes précédentes, 75 % des sondés « d'origine musulmane » se disaient croyants¹.

En l'absence d'études rigoureuses basées sur des enquêtes portant sur un nombre élevé de personnes, les représentations reposant sur des impressions subjectives prendront toujours le pas sur les vérités objectives. Un sondage réalisé en juillet 2014 illustre bien cette tendance à la subjectivité : pour les personnes interrogées, la proportion de musulmans vivant en France se situait autour de 23 %², soit près de trois fois plus que la proportion établie par la plupart des enquêtes statistiques.

Une pratique en hausse

S'il y a un indicateur qui révèle l'attachement à l'islam, c'est bien la pratique des divers rites et le respect des obligations. Toutefois, ceci n'est mesurable qu'à partir de sondages sur des échantillons limités ; ce qui pose toujours le problème de l'extrapolation. Il apparaît toutefois évident que l'intensité de la pratique a augmenté au cours des années 2000 et particulièrement chez les jeunes. Le sondage IFOP *La Croix*, déjà mentionné, révélait que 71 % des sondés se déclarant musulmans allaient jeûner pendant le mois de ramadan. Cela

1 Sondage IFOP *La Croix*, 2011, cumul de soixante-dix vagues d'enquête auprès de 950 personnes.

2 Sondage IPSOS MORI, juillet 2014.

touchait un peu plus les hommes que les femmes (73 % contre 68 %) et surtout les classes d'âge jeune et les plus âgées. Ainsi, chez les 18-24 ans et chez les plus de 55 ans, 73 % des sondés envisageaient de jeûner tout le mois. Ce pourcentage a augmenté de dix points depuis 1989, date de la première enquête réalisée sur cette pratique. Par ailleurs, pour la première fois en 2011, la proportion des sondés se disant à la fois croyants et pratiquants, est plus élevée que celle des personnes se disant simplement croyantes.

Le ramadan

Le mois de ramadan est le neuvième mois du calendrier hégirien qui est un calendrier lunaire où chaque mois commence après la nouvelle lune, induisant un décalage d'une année sur l'autre. Le verset 183 de la sourate 2 du Coran prescrit aux croyants de ne pas boire ni manger et de s'abstenir de relations sexuelles du lever au coucher du soleil pendant tout ce mois. Le jeûne, troisième pilier de l'islam, n'est obligatoire que pour ceux qui sont en état de le supporter. Le mois de ramadan est aussi une période de vie communautaire et familiale intense.

13

Certes, on peut arguer que le jeûne du mois de ramadan est une pratique autant culturelle que cultuelle et que c'est avant tout un temps fort de la vie communautaire qui est respecté. La comparaison de Franck Frégosi avec la fête du Yom Kippour chez les Juifs paraît de ce point de vue assez pertinente¹. Mais d'autres pratiques moins répandues sont aussi en augmentation. La fréquentation de la mosquée le vendredi est passée de 16 % en 1989 à 25 % en 2011. L'augmentation du nombre de lieux de culte musulman qui est passé d'un peu plus de 1 000 à près de 2 400 entre ces deux dates explique en partie

¹ Franck Frégosi, *Penser l'Islam dans la laïcité*, Paris, Fayard, 2008.

la croissance de leur fréquentation qui reste avant tout masculine : 84 % des femmes sondées disent ne pas se rendre à la mosquée le vendredi¹.

La consommation de nourriture « halal », essentiellement de la viande, a également augmenté. Près des trois quarts des sondés disent en acheter plus ou moins régulièrement. Là aussi, c'est sans doute l'augmentation de l'offre qui explique la hausse de la consommation. En 2013, le marché des produits halal représentait 5,5 milliards d'euros, soit une forte croissance par rapport aux années précédentes. Malgré les efforts de quelques grandes enseignes pour se positionner sur ce marché, l'essentiel de la diffusion se fait par les petites boucheries traditionnelles et le prix de la viande est sans doute un facteur explicatif de ce succès plus convaincant que l'adhésion croissante au respect des prescriptions alimentaires². La situation sociale des musulmans interrogés pèse indéniablement sur leurs pratiques. Selon ce sondage, seulement 6 % d'entre eux ont fait le pèlerinage à La Mecque qui est de loin la plus coûteuse des cinq obligations principales à respecter. Le marché de la viande halal en France profite autant de l'augmentation du respect des prescriptions alimentaires que d'une commercialisation bien adaptée au modeste pouvoir d'achat de la plupart des ménages musulmans.

Un autre sondage, réalisé en 2011 pour l'hebdomadaire *Marianne* apporte des précisions intéressantes quant à l'intensité des pratiques et leur association à certaines positions sur le plan moral et familial³.

1 Sondage IFOP *La Croix* 2011, *op cit*.

2 Laure-Emmanuelle Husson, « Pourquoi la grande distribution française ne profite pas du boom du halal », *www.challenges.fr*, 10 juillet 2013.

3 IFOP « Enquête auprès de la population d'origine musulmane, résultats détaillés », 15 mars 2011.



Mosquée comorienne, quartier Saint-Mauron, Marseille, 1982,
Musée national de l'histoire de l'immigration, Palais de la Porte Dorée.
© Yves Jeanmougin / Métamorphoses